
Vue d'ensemble

Les choix de détention patrimoniale des ménages ne sont pas seulement liés à leurs ressources

Hélène Chaput, Laurianne Salembier*

En 2010, 94 % des ménages vivant en France détiennent un patrimoine privé. Deux ménages sur trois possèdent à la fois des actifs financiers et des biens immobiliers. Les ménages jeunes et plutôt modestes ont un portefeuille peu diversifié, privilégiant les livrets d'épargne. Le milieu du cycle d'activité est une phase souvent favorable au développement de son patrimoine. Les ménages ayant un niveau de ressources intermédiaire en commencent la constitution tandis que les plus aisés le diversifient, en s'orientant notamment vers des produits préparant la retraite. Les choix de portefeuille des ménages plus âgés dépendent de leur aisance financière : les plus modestes se concentrent sur des produits peu risqués ; les ménages ayant un niveau de ressources moyen préfèrent des produits favorisant la transmission ; les plus aisés optent pour un patrimoine varié, orienté vers l'immobilier.

Si l'âge, le statut professionnel et le niveau de ressources influent sur la composition du portefeuille patrimonial, l'héritage familial et les événements ayant pu survenir depuis l'enfance jouent aussi un rôle important.

Ne pas posséder de patrimoine privé est très lié à la faiblesse des ressources financières, aux difficultés à faire face aux échéances, au milieu d'origine et au fait d'habiter dans une grande agglomération.

En 2010, 94 % des ménages vivant en France détiennent un patrimoine privé. Ce dernier peut prendre la forme d'actifs financiers – livrets d'épargne, épargne-logement, valeurs mobilières, produits d'assurance-vie ou d'épargne retraite – ou de biens immobiliers, comme une résidence principale, une résidence secondaire ou de l'immobilier de rapport (*encadré 1*). Les ménages arbitrent, tout au long de leur vie, entre ces différents supports pour placer leur épargne. Les principaux motifs de détention avancés sont les désirs d'avoir une réserve d'argent pour se prémunir contre les risques potentiels et les aléas de la vie (épargne de précaution), de préparer son avenir (projets personnels ou professionnels, retraite, transmission à un proche), ou de faire fructifier ses économies (épargne de spéculation). Les choix qu'ils effectuent sont dictés par un ensemble de facteurs de natures diverses. Certains sont propres aux caractéristiques du ménage : son revenu avant impôts par unité de consommation (qualifié de niveau de ressources dans la suite de l'étude), la situation professionnelle de ses membres et leur position dans le cycle de vie, sa composition et son évolution, etc. D'autres éléments explicatifs sont extérieurs au ménage et déterminent l'attractivité relative des différents actifs : les taux d'intérêt des crédits immobiliers ou des produits financiers, leur fiscalité et ses modifications, le rendement des actifs risqués, l'état du marché du travail, etc. D'autres enfin relèvent de facteurs plus subjectifs, voire inobservables : l'influence des comportements patrimoniaux des parents des membres du ménage au cours de leur jeunesse, la propension du ménage à la prise de risque ou à avoir une vision de plus long terme, etc.

* Hélène Chaput, Laurianne Salembier, Insee.

Sources et définitions

Depuis 1986, l'Insee réalise, tous les 6 ans environ, une enquête dont le thème est le patrimoine des ménages. La dernière en date s'est déroulée entre octobre 2009 et février 2010, pour la première fois sur tout le territoire français. Plusieurs organismes publics, financiers ou d'études, ont contribué à sa réalisation : Banque de France, Crédit agricole, Institut national de la recherche agronomique (Inra), Drees (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé), Caisse des dépôts et consignations, Banque populaire, Caisse d'épargne, Paris School of Economics (PSE), Fédération Française des Sociétés d'Assurance (FFSA).

Plus de 20 000 ménages ont été interrogés et un peu plus de 15 000 réponses ont pu être exploitées. Le questionnaire de l'enquête porte sur toutes les dimensions que peut prendre le patrimoine : patrimoine financier, immobilier, professionnel, mais aussi immatériel, social et symbolique. Il s'attache aussi à rassembler des informations biographiques sur le ménage permettant de mieux comprendre comment s'est constitué le patrimoine : description du cycle d'activité professionnelle, de la situation patrimoniale des parents, de leur situation familiale, etc.

Dans cette étude, on s'intéresse uniquement au patrimoine privé. Cette notion regroupe le patrimoine financier et immobilier des ménages et exclut le patrimoine professionnel. Ainsi, un ménage n'a pas de patrimoine privé dès lors qu'il ne détient ni bien immobilier, ni actif financier, à l'exception éventuellement d'un compte-chèques. En effet, la quasi-totalité des ménages disposent d'un compte-chèques et 59 % de ceux qui n'en ont pas sont titulaires d'un livret A ou Bleu qu'ils peuvent utiliser comme un compte courant.

Le patrimoine financier est constitué de cinq familles de produits :

- les livrets d'épargne : on trouve dans cette catégorie les livrets réglementés que sont le livret A ou Bleu, le livret Jeune, le Livret de développement durable (LDD, ex Codevi) et livret d'épargne populaire (LEP), ainsi que les livrets fiscalisés ;

- les produits d'épargne-logement : Plan d'épargne-logement (PEL) ou Compte épargne-logement (CEL) ;
- les produits d'assurance-vie ou d'assurance décès volontaire et les bons de capitalisation ;
- les produits d'épargne retraite : Plan d'épargne retraite populaire (Perp), Plan d'épargne populaire (PEP), produit d'épargne-retraite complémentaire volontaire (Préfon, Loi Madelin, etc.) ou surcomplémentaire, etc. ;
- les valeurs mobilières : ce groupe rassemble les Plans d'épargne en actions (PEA), les actions, les obligations, les parts de Sicav (Société d'investissement à capital variable) ou de Fonds commun de placement (FCP), les parts sociales de banque et les parts de Sociétés civiles de placements immobiliers (SCPI). Le porteur d'une part de Sicav est propriétaire d'une fraction d'un portefeuille de valeurs mobilières, géré le plus souvent par des établissements bancaires. Le porteur d'une part de FCP est copropriétaire d'un portefeuille au sein du FCP.

Sont exclus de l'analyse l'épargne salariale, les assurances décès non volontaires (liées à un prêt par exemple), les comptes à terme, les comptes courant d'associés, les livrets d'épargne en entreprise et les bons autres que de capitalisation (bons du Trésor par exemple).

Le patrimoine immobilier est constitué de trois types d'actif :

- la résidence principale ;
- les résidences secondaires, utilisées pour les week-end ou les vacances, et les pieds-à-terre, utilisés occasionnellement pour des raisons généralement professionnelles ;
- l'immobilier de rapport, qui peut être mis en location tout ou partie de l'année ou bien être vacant.

Afin d'analyser les portefeuilles détenus par les ménages, sept grandes familles d'actifs sont considérées : les cinq qui constituent le patrimoine financier, et, pour le patrimoine immobilier, la résidence principale est distinguée des autres biens détenus (résidence secondaire, pied-à-terre, immobilier de rapport).

Deux détenteurs d'un patrimoine privé sur trois possèdent des actifs financiers et des biens immobiliers

Les deux tiers des ménages détenant un patrimoine privé possèdent à la fois des actifs financiers hors compte-chèques et des biens immobiliers. Un tiers des ménages ne détient que des actifs financiers et seuls 4 % ne possèdent qu'un patrimoine immobilier, en sus de leur(s) éventuel(s) compte(s)-chèques. 94 % des ménages détenteurs d'un patrimoine immobilier sont propriétaires de leur résidence principale, en cours d'accession à la propriété ou usufruitiers et 30 % détiennent un autre logement (dans la suite du texte, la notion de propriété de la résidence principale englobera non seulement les propriétaires réels, mais aussi les accédants et les usufruitiers). Un ménage sur cinq est propriétaire d'un ou plusieurs logements de rapport et 11 % possèdent une résidence secondaire ou un pied-à-terre (par exemple, le logement d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille, dans sa résidence principale). 94 % des détenteurs de patrimoine financier possèdent un ou plusieurs livrets d'épargne, qu'ils soient fiscalisés ou non. Les livrets non soumis à l'impôt sont les plus répandus : parmi les ménages qui ont un livret d'épargne, 80 % possèdent un livret A ou Bleu, 45 % un Livret de développement durable (LDD) et seulement 7 % un livret fiscalisé (par exemple le livret B ou le livret Orange). Les principales raisons invoquées pour la détention de livret d'épargne sont la constitution d'une réserve d'argent en cas d'imprévu (85 % des détenteurs d'un livret défiscalisé et 65 % des détenteurs d'un livret soumis à l'impôt), le financement d'un projet personnel (12 %), le bon rendement du produit pour les livrets soumis à l'impôt (13 %) et la préparation d'un complément de retraite pour les livrets défiscalisés (7 %).

L'assurance-vie ou l'assurance décès volontaire est la deuxième catégorie de produits la plus diffusée : 47 % des ménages détenant des actifs financiers en possèdent au moins une (12 % ayant une assurance décès volontaire et 38 % une assurance-vie). Les principaux motifs avancés pour la détention de ce type de placement sont de disposer d'une réserve d'argent en cas d'imprévu (38 %), d'en faire bénéficier un proche (29 %), de compléter la retraite (27 %) et de profiter de l'attractivité du produit (15 %). Il existe deux types d'assurance-vie : les contrats multisupports offrent la possibilité d'investir sur le marché boursier, les contrats en euros permettent de garantir le capital investi. Ces derniers sont plébiscités par les ménages. Parmi les détenteurs d'assurance-vie, 60 % ne détiennent qu'un ou plusieurs contrats en euros. Ils ne sont que 27 % à posséder seulement des assurances-vie multisupports et 8 % à détenir au moins un contrat de chaque type.

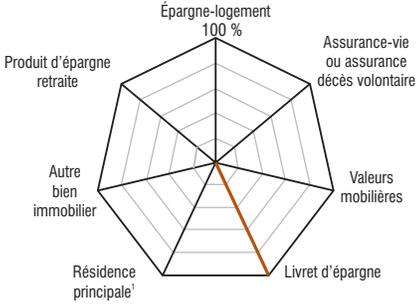
Par ailleurs, un ménage sur cinq possédant des actifs financiers détient des valeurs mobilières. Les motivations de ces ménages sont avant tout la constitution d'une réserve d'argent (38 %), mais aussi le bon rendement du produit (29 %), la préparation de la retraite (17 %) et l'avantage fiscal (11 %). Les valeurs mobilières les plus répandues sont les actions cotées et les Sicav ou FCP, respectivement détenues par 14 % et 8 % des ménages. Les Plans d'épargne en actions (PEA) et les comptes-titres ordinaires sont les deux principaux supports permettant de détenir des titres : 61 % des détenteurs de valeurs mobilières ont un PEA et 59 % un compte-titres. Tous supports confondus, 64 % des ménages titulaires de valeurs mobilières détiennent des actions cotées et 40 % des Sicav ou FCP.

Parmi les détenteurs d'actifs financiers, 18 % disposent de produits d'épargne retraite. Les principaux placements en vue de la retraite sont le Plan d'épargne retraite populaire (Perp), le Plan d'épargne populaire (PEP), les contrats de retraite surcomplémentaire et les produits de retraite complémentaire volontaire (respectivement détenus par 4 % des ménages pour les trois premiers et 6 % pour les derniers).

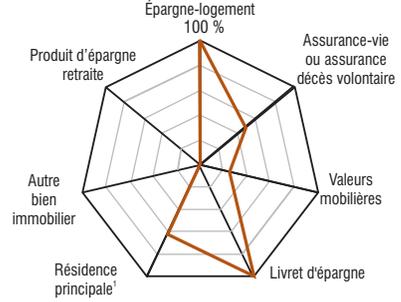
Étant donné le nombre important de produits financiers à disposition des épargnants, les combinaisons patrimoniales possibles, en termes de nombre et de types d'actifs détenus, sont trop vastes pour que chacune d'elles puisse être analysée séparément. Aussi, les actifs financiers et immobiliers ont-ils été regroupés en sept grandes familles. Des portefeuilles-types ont

1. Les sept portefeuilles-types définis en 2010

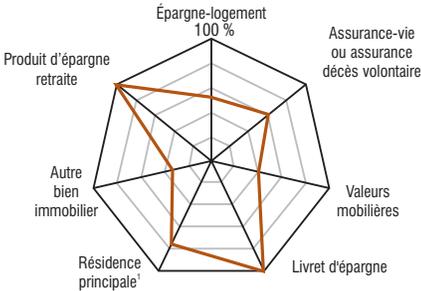
Portefeuille modeste de début de cycle de vie



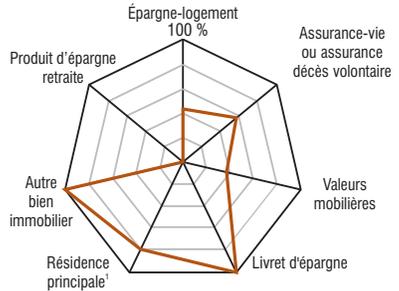
Portefeuille en cours de constitution



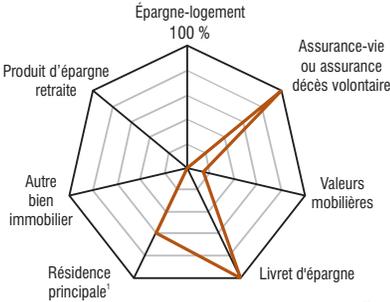
Portefeuille diversifié, orienté retraite



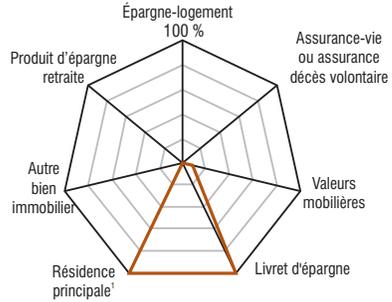
Portefeuille diversifié, orienté immobilier



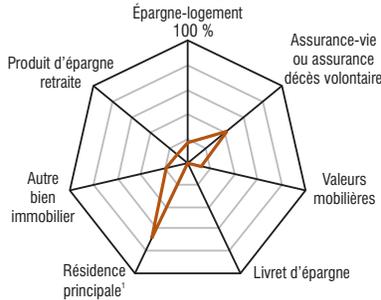
Portefeuille orienté transmission



Portefeuille modeste de fin de cycle de vie



Portefeuille atypique



1. Ménages propriétaires de leur résidence principale, accédants à la propriété ou usufruitiers.

Champ : France, ménages résidant sur le territoire et ayant un patrimoine privé.

Lecture : les ménages de la catégorie « Portefeuille modeste de fin de cycle de vie » détiennent tous un livret d'épargne et une résidence principale. 8,2 % d'entre eux détiennent également des valeurs mobilières. Ils ne possèdent aucun autre type de produit.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2009-2010.

ensuite été construits, à l'aide d'une Classification ascendante hiérarchique (CAH) en fonction de la détention ou non de produits de chaque famille. Cette méthode permet de regrouper dans chaque classe des populations homogènes (ici des ménages qui possèdent le même type d'actifs financiers et immobiliers) et, dans le même temps, de classer dans des groupes distincts les populations qui diffèrent le plus. Sept catégories de portefeuilles sont ainsi mises en évidence, parmi les ménages détenant un patrimoine privé (*figure 1*) :

- portefeuille modeste de début de cycle de vie ;
- portefeuille en cours de constitution ;
- portefeuille diversifié, orienté retraite ;
- portefeuille diversifié, orienté immobilier ;
- portefeuille modeste de fin de cycle de vie ;
- portefeuille orienté transmission ;
- portefeuille atypique.

Cette répartition des ménages évolue au fil du temps. En effet, la même méthode appliquée aux résultats de l'enquête Patrimoine 2004 donne une partition des détenteurs de patrimoine toujours en sept catégories, mais avec des différences de contenu des portefeuilles (*encadré 2*).

Les ménages jeunes plutôt modestes ne possèdent généralement que des livrets d'épargne

Le premier portefeuille-type est constitué d'épargne liquide, à savoir les livrets d'épargne, et est détenu par 16 % des ménages ayant un patrimoine privé. Il est peu diversifié : quelques ménages de ce groupe seulement possèdent également des valeurs mobilières (un peu plus de 2 %) ; aucun ne détient de produits dans les autres familles (*figure 1*).

Les ménages qui possèdent ce type de portefeuille sont plutôt jeunes, disposant de faibles ressources, issus d'un milieu modeste et devant faire face à un certain nombre d'incertitudes, tant sur le plan professionnel que sur le plan financier. Les ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans représentent, en effet, 32 % de cette première catégorie, « portefeuille modeste de début de cycle de vie » (*figure 2*). C'est trois fois plus que la part observée parmi les détenteurs d'un patrimoine privé. La moitié de ces ménages ont un niveau de ressources plutôt faible, appartenant aux trois premiers déciles. De même, les ménages dont la personne de référence est au chômage, inactive (mais non retraitée) ou exerce une profession d'employé ou d'ouvrier y sont surreprésentés. On retrouve également dans ce groupe beaucoup de personnes seules ou de familles monoparentales.

Les personnes qui composent ces ménages ont connu ou connaissent plus souvent des accidents de carrière (périodes de chômage plus ou moins longue ou maladie) et rencontrent plus souvent des difficultés à faire face à leurs échéances (paiement du loyer, des impôts, des échéances d'emprunt, etc.). À la différence des ménages n'ayant pas du tout de patrimoine privé, ils ont par ailleurs plus souvent reçu une aide (don ou prêt d'argent, mise à disposition d'un logement, services de la vie quotidienne, etc.) : 27 % en ont reçu une, contre 14 % de ceux qui ne détiennent aucun actif financier ou immobilier. Leurs parents avaient généralement un patrimoine modeste : locataires de leur résidence principale, pas d'assurance-vie ou de valeurs mobilières, etc. En revanche, ils n'ont pas spécialement souffert de problèmes financiers ou familiaux au cours de leur jeunesse.

Des patrimoines moins diversifiés en 2010 qu'en 2004

Pour mener à bien les comparaisons de portefeuilles entre les deux dernières éditions de l'enquête Patrimoine, le champ de l'enquête de 2010 a été restreint à la France métropolitaine. Les données présentées dans cet encadré peuvent donc légèrement différer de celles présentées dans le corps de cette étude.

Pour comparer la composition des portefeuilles détenus par les ménages métropolitains aux deux dates considérées, on peut, dans un premier temps, appliquer la classification élaborée sur 2010 aux données de 2004. Ainsi, la proportion de ménages ne détenant aucun patrimoine privé est restée stable entre 2004 et 2010 : elle s'élève à 6 % (figure 1). En revanche, si la part de ménages détenteurs d'un patrimoine n'a pas évolué, la répartition des ménages au sein des sept catégories de portefeuille s'est modifiée. Ainsi la proportion des ménages détenteurs d'un « Portefeuille en cours de constitution » a baissé, passant de 22 % en 2004 à 17 % en 2010. Cette évolution est à mettre en relation avec la forte chute de la détention de Plans d'épargne-logement (PEL) et de Comptes épargne-logement (CEL) pendant la période. En effet, ces deux produits sont devenus moins attractifs que d'autres supports d'épargne du fait des évolutions fiscales qui les ont concernés. Les ménages se sont alors portés vers d'autres

produits comme l'assurance-vie, d'où la hausse de la part des ménages détenant un « Portefeuille orienté transmission » : 14 % des ménages en 2010 contre 9 % en 2004. La répartition des ménages dans les autres catégories de portefeuilles a peu changé : les écarts sont compris entre 1 et 2 points.

Une autre manière de juger de l'évolution des portefeuilles est de construire, sur la base des informations de l'enquête de 2004, une classification autre que celle élaborée avec les données de 2010. En comparant les deux typologies obtenues, on montre que ce ne sont pas forcément les mêmes actifs ou combinaisons d'actifs qui déterminent la constitution des portefeuilles-types (figure 2). Les évolutions ainsi constatées tendraient à montrer que les portefeuilles des ménages se sont concentrés ces six dernières années : l'effet de la crise financière de même que les évolutions fiscales et législatives ont très probablement incité les ménages à recentrer leur portefeuille patrimonial et à aller vers une moindre diversification. En 2010, il existe deux types de portefeuille diversifié qui se différencient l'un de l'autre par leur orientation : immobilier hors résidence principale ou épargne retraite. En 2004, il en existe trois : la classe supplémentaire rassemble des ménages qui détiennent tout à la fois un livret d'épargne, de l'épargne retraite et un autre

1. Évolution entre 2004 et 2010 de la répartition des ménages selon les portefeuilles-types définis en 2010

en %

	2004	2010
Détenteurs d'un patrimoine privé	94	94
<i>dont</i>		
Portefeuille modeste de début de cycle de vie	14	15
Portefeuille en cours de constitution	23	17
Portefeuille diversifié, orienté retraite	16	15
Portefeuille diversifié, orienté immobilier	11	12
Portefeuille orienté transmission	9	14
Portefeuille modeste de fin de cycle de vie	11	12
Portefeuille atypique	10	9
Non détenteurs d'un patrimoine privé	6	6
Ensemble	100	100

Champ : France métropolitaine, ménages résidant sur le territoire.

Lecture : en 2010, 17 % des ménages détiennent un « Portefeuille en cours de constitution », contre 23 % en 2004.

Source : Insee, enquêtes Patrimoine 2003-2004 et 2009-2010.

encadré 2 (suite)

logement. À l'inverse, les deux groupes de 2010 rassemblant les ménages les moins dotés en patrimoine (29 % des ménages détenteurs d'un patrimoine privé) sont réunis en un seul en 2004 (24 % des ménages). Les classes « Patrimoine en cours de constitution », « Patrimoine orienté transmission » et « Portefeuille modeste de début de cycle de vie » se retrouvent à l'identique. Cependant, détenir de l'épargne-logement était moins discriminant : les ménages de presque tous les groupes en possèdent en 2004, ce qui n'est plus le cas en 2010. Si l'on constate une évolution dans les combinaisons

d'actifs qui déterminent la constitution des portefeuilles-types entre 2004 et 2010, les caractéristiques sociodémographiques des ménages ayant un profil de détention patrimoniale semblable ont très peu changé. La démocratisation des produits d'assurance-vie est confirmée : les ménages détenteurs du portefeuille « Patrimoine orienté transmission » sont non seulement plus nombreux en 2010 qu'en 2004, mais ils sont aussi en moyenne plus âgés et la distribution de leurs ressources financières s'est décalée vers le bas.

2. Évolution de la constitution des portefeuilles-type entre 2004 et 2010

en %

	Détention en 2004							
	Part de ménages détenteur un...	Livret d'épargne	Épargne-logement	Assurance-vie ou assurance décès volontaire	Produit d'épargne retraite	Valeurs mobilières	Résidence principale	Autre bien immobilier
... portefeuille								
Modeste de début ou de fin de cycle de vie	25	100	0	0	0	0	44	0
En cours de constitution	16	100	87	0	0	36	55	0
Diversifié, orienté retraite	12	100	60	51	100	37	69	0
Diversifié, orienté immobilier	12	100	54	48	0	43	71	100
Diversifié, orienté retraite et immobilier	5	100	74	60	100	66	82	100
Orienté transmission	19	100	49	100	0	28	59	0
Atypique	11	0	29	32	14	16	67	19
	Détention en 2010							
	Part de ménages détenteur un...	Livret d'épargne	Épargne-logement	Assurance-vie ou assurance décès volontaire	Produit d'épargne retraite	Valeur mobilières	Résidence principale	Autre bien immobilier
... portefeuille								
Modeste de début de cycle de vie	16	100	0	0	0	2	0	0
Modeste de fin de cycle de vie	13	100	0	0	0	8	100	0
En cours de constitution	18	100	100	48	0	26	63	0
Diversifié, orienté retraite	16	100	53	61	100	41	74	32
Diversifié, orienté immobilier	13	100	43	57	0	37	80	100
Orienté transmission	15	100	0	100	0	14	59	0
Atypique	9	0	17	42	11	11	67	18

Champ : France métropolitaine, ménages résidant sur le territoire et ayant un patrimoine privé.

Lecture : en 2010, 29 % (16 + 13) des ménages détiennent un « Portefeuille modeste, de début ou de fin de cycle de vie », contre 25 % en 2004.

Source : Insee, enquêtes Patrimoine 2003-2004 et 2009-2010.

Le milieu du cycle de vie, une phase propice à la constitution d'un patrimoine pour 18 % des ménages

Le deuxième groupe, « portefeuille en cours de constitution », comprend des ménages qui détiennent tous un ou plusieurs livrets d'épargne, ainsi que de l'épargne-logement et qui ne possèdent ni produit d'épargne-retraite, ni patrimoine immobilier autre que la résidence principale (*figure 1*). Il rassemble près de 18 % des ménages disposant d'un patrimoine privé. La moitié d'entre eux possède en sus une assurance-vie ou une assurance décès volontaire, un quart détient des valeurs mobilières et près des deux tiers sont propriétaires de leur résidence principale.

Ce type de portefeuille concerne plutôt des ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 50 ans et occupe un emploi de cadre, de profession intermédiaire ou d'ouvrier qualifié (*figure 2*). La part de couples avec enfant(s) y est plus élevée que dans les autres catégories. Ces ménages ont plus souvent reçu une aide d'autres personnes et ont un niveau de ressources plutôt élevé (surreprésentation des déciles 6 à 8). Les deux tiers d'entre eux n'ont jamais connu de difficultés à faire face aux échéances dues. La personne de référence et/ou son conjoint ont moins souvent été concernés par des problèmes d'argent ou des événements familiaux graves au cours de leur jeunesse (perte d'un parent ou d'un membre de la fratrie, divorce, etc.) que les ménages détenteurs d'autres types de portefeuilles. Leurs parents étaient par ailleurs souvent détenteurs de biens financiers ou immobiliers.

Une stratégie de diversification du patrimoine, orientée vers l'épargne en vue de la retraite

Le portefeuille-type dit « diversifié, orienté retraite », regroupe 16 % des ménages. Ils ont un patrimoine très diversifié, mais se distinguent des autres par le fait qu'ils possèdent tous, en plus d'un livret d'épargne, un ou plusieurs produits d'épargne retraite (*figure 1*). Les trois quarts d'entre eux sont propriétaires de leur résidence principale et détiennent également d'autres placements financiers ou immobiliers.

On retrouve ici beaucoup de ménages d'indépendants (agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales, etc.), de cadres et de professions intermédiaires, qui sont au milieu de leur cycle d'activité professionnelle : la personne de référence de ces ménages est âgée de 30 à 59 ans dans 70 % des cas, contre 52 % parmi l'ensemble des détenteurs d'un patrimoine privé. La part de couples, avec ou sans enfants, est élevée dans ce groupe (*figure 2*).

Pour la plupart de ces ménages, les parents de la personne de référence et/ou du conjoint détenaient du patrimoine (professionnel, immobilier ou financier) et n'avaient pas de problèmes d'argent. Plus de la moitié a bénéficié d'un héritage ou d'une donation. Enfin, 61 % ont un niveau de ressources supérieur au 7^e décile.

Les ménages âgés plutôt aisés : un patrimoine varié, peu risqué, orienté vers la pierre

La catégorie « portefeuille diversifié, orienté immobilier » regroupe 13 % des détenteurs d'un patrimoine financier ou immobilier. Tout en diversifiant leur patrimoine, ils ont choisi de privilégier l'investissement immobilier : la totalité d'entre eux détient en effet un logement autre que la résidence principale, principalement des logements de rapport, en plus d'un livret d'épargne (*figure 1*). Par ailleurs, ils sont 80 % à être propriétaires de leur résidence principale. Ces ménages ne détiennent pas de produit d'épargne retraite, mais ont quand même un patrimoine financier diversifié : 77 % ont au moins un autre type de placement financier parmi l'épargne-logement, l'assurance-vie ou les valeurs mobilières.

2. Caractéristiques des ménages selon le type de portefeuille détenu

en %

	Portefeuille...						atypique	Ensemble des ménages détenant un patrimoine privé	Ménages ne détenant pas de patrimoine privé	Ensemble des ménages
	modeste de début de cycle de vie	en cours de constitution	diversifié, orienté retraite	diversifié, orienté immobilier	orienté transmission	modeste de fin de cycle de vie				
Parents détenteurs d'un patrimoine										
Oui	64	82	87	86	73	77	71	77	48	76
Héritage ou donation reçus										
Oui	20	42	52	67	40	39	32	42	10	40
Aide reçue										
Oui	27	21	18	16	15	12	10	18	14	18
Donation versée										
Oui	2	7	10	13	10	9	7	8	2	8
Âge de la personne de référence										
Inférieur à 30 ans	32	17	4	5	8	4	5	12	12	12
De 30 à 39 ans	20	22	20	9	18	16	14	17	19	18
De 40 à 49 ans	15	22	26	15	14	18	18	18	20	18
De 50 à 59 ans	10	16	24	22	16	14	21	17	18	18
60 ans ou plus	23	23	26	47	44	48	42	34	31	34
Type de ménage										
Personne seule	48	31	22	27	36	37	39	34	50	34
Famille monoparentale	15	6	7	5	10	5	8	8	14	9
Couple sans enfant	17	28	32	39	25	26	29	28	15	27
Couple avec enfant(s)	18	34	37	27	27	29	21	28	19	28
Ménage complexe	2	1	2	2	2	3	3	2	2	2
Existence d'un enfant hors domicile										
Oui	33	37	44	64	56	56	62	49	47	49
Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence										
Agriculteur	0	1	4	1	0	0	1	1	0	1
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	2	4	8	5	3	3	9	1	5	5
Profession libérale	0	1	4	2	0	0	1	5	0	1
Cadre	5	12	16	14	5	7	6	9	2	9
Profession intermédiaire	11	23	18	13	11	14	10	16	6	14
Employé	17	12	11	9	12	8	8	11	10	11
Ouvrier qualifié	12	13	9	4	12	11	9	10	8	10
Ouvrier non qualifié	5	4	2	2	4	3	4	3	12	4
Chômeur	11	3	1	1	5	2	5	4	17	5
Retraité, ancien agriculteur ou indépendant	2	4	4	8	5	7	6	5	2	5
Retraité, ancien salarié	18	20	21	38	37	40	35	29	24	29
Autre inactif	17	3	2	3	6	5	6	6	14	6
Décile de revenu avant impôts par unité de consommation										
1 ^{er} décile	20	4	3	2	8	9	16	9	27	10
2 ^e décile	17	7	3	4	11	11	14	9	23	10
3 ^e décile	12	9	6	6	11	12	10	9	19	10
4 ^e décile	12	10	7	6	12	13	9	10	13	10
5 ^e décile	9	11	9	7	13	13	10	10	6	10
6 ^e décile	9	12	11	10	11	10	8	10	4	10
7 ^e décile	8	14	12	10	11	9	9	11	2	10
8 ^e décile	5	14	13	17	8	9	7	11	2	10
9 ^e décile	3	10	16	16	8	8	8	10	1	9
10 ^e décile	5	9	20	22	7	6	9	11	3	11
Période de maladie au cours du cycle d'activité										
Oui	3	3	1	2	3	3	4	3	4	3

2. Caractéristiques des ménages selon le type de portefeuille détenu (suite)

en %

	Portefeuille...							Ensemble des ménages détenant un patrimoine privé	Ménages ne détenant pas de patrimoine privé	Ensemble des ménages
	modeste de début de cycle de vie	en cours de constitution	diversifié, orienté retraite	diversifié, orienté immobilier	orienté transmission	modeste de fin de cycle de vie	atypique			
Période de chômage au cours du cycle d'activité										
Non	60	69	71	73	65	70	70	68	54	67
Oui, période(s) de court terme (inférieure(s) à 1 an)	15	12	11	10	11	11	9	11	10	11
Oui, période(s) de long terme (supérieure(s) à 1 an)	25	19	18	17	24	19	21	21	36	22
Taille de l'unité urbaine										
Commune rurale	12	27	31	24	22	36	26	25	11	24
Unité urbaine de moins de 20 000 hab.	14	19	15	19	20	18	20	18	12	17
Unité urbaine de 20 000 à 100 000 hab.	16	13	13	11	15	13	13	14	20	14
Unité urbaine de plus de 100 000 hab. (hors UU Paris)	38	27	24	26	29	24	26	28	37	29
Unité urbaine de Paris	20	14	17	20	14	9	15	15	20	16
Difficultés à faire face aux échéances										
Non, jamais	39	62	67	70	52	59	49	57	25	55
Oui, par le passé	23	22	20	18	22	21	21	21	22	21
Oui, actuellement	38	16	13	12	26	20	30	22	53	24

Champ : France, ménages résidant sur le territoire.

Lecture : les parents de la personne de référence ou de son conjoint de 64 % des ménages de la catégorie « Portefeuille modeste de début de cycle de vie » détenaient du patrimoine. C'est le cas de 82 % des ménages détenant un « Portefeuille en cours de constitution ».

Source : Insee, enquête Patrimoine 2009-2010.

Cette classe est constituée de ménages aisés : la moitié jouit de ressources financières supérieures au 8^e décile (figure 2). Ils sont aussi plus âgés : 69 % des personnes de référence de ces ménages ont plus de 50 ans, contre 51 % pour l'ensemble des ménages dotés d'un patrimoine. Les cadres et les retraités y sont surreprésentés. La proportion de couples ayant des enfants encore à leur charge, bien qu'indépendants en matière de logement, y est élevée. Ils ont peu connu de périodes de chômage au cours de leur vie active ou de difficultés à faire face aux échéances à honorer (loyer, impôts, etc.). Les parents de la personne de référence et/ou du conjoint étaient pour la plupart propriétaires de biens financiers, immobiliers ou professionnels. Ayant souvent bénéficié eux-mêmes d'une donation ou d'un héritage, ils sont aussi plus enclins à effectuer des donations (13 % ont versé une donation à un proche, contre 8 % pour l'ensemble des ménages ayant un patrimoine privé).

Les choix des ménages âgés plus modestes sont dictés par la prudence

Les ménages détenant un « portefeuille modeste de fin de cycle de vie » ont un patrimoine très orienté vers des produits peu risqués (13 % de l'ensemble des ménages détenant un patrimoine privé). Ils ne possèdent que des livrets d'épargne et leur résidence principale et, pour moins de 10 % d'entre eux, des valeurs mobilières (figure 1). Cette catégorie regroupe des ménages modestes, plutôt en fin de cycle de vie et ayant pu accéder à la propriété. En effet, 48 % des personnes de référence de ces ménages sont âgées de 60 ans ou plus. Ce sont ainsi

3. Effets moyens des différentes caractéristiques sur les probabilités de détenir les différentes catégories de portefeuilles

en points

	Portefeuille...						
	modeste début de cycle de vie	en cours de constitution	diversifié, orienté retraite	diversifié, orienté immobilier	orienté transmission	modeste de fin de cycle de vie	atypique
Parents détenteurs d'un patrimoine							
Non	7	0	-2	-3	1	-2	0
Oui	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Héritage ou donation reçue							
Non	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Oui	-6	1	3	8	-1	-3	-3
Aide reçue							
Non	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Oui	2	0	0	1	0	-1	-3
Donation versée							
Non	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Oui	-6	2	4	-2	5	-1	-2
Âge de la personne de référence							
Inférieur à 30 ans	20	5	-12	-1	2	-8	-5
De 30 à 39 ans	5	-1	-4	-3	5	-1	-1
De 40 à 49 ans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
De 50 à 59 ans	-4	-5	1	3	3	0	1
60 ans ou plus	-2	-10	0	7	3	4	-2
Type de ménage							
Personne seule	7	-1	-5	-3	1	1	0
Famille monoparentale	1	-5	0	3	6	-2	-3
Couple sans enfant	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Couple avec enfant(s)	-4	-2	-1	4	4	2	-4
Ménage complexe	0	-6	-1	1	3	4	1
Existence d'un enfant hors domicile							
Non	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Oui	0	-3	-5	3	3	-1	3
Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence							
Agriculteur	-10	-4	28	1	-6	-11	2
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	-3	-6	7	2	-3	-7	10
Profession libérale	-7	1	16	-2	-4	-6	2
Cadre	-1	-2	1	1	-2	1	2
Profession intermédiaire	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Employé	2	-6	3	2	4	-4	-1
Ouvrier qualifié	2	-3	0	-4	5	-1	1
Ouvrier non qualifié	4	-4	-3	-1	5	-4	2
Chômeur	6	-1	-6	-4	8	-4	1
Retraité, ancien agriculteur ou indépendant	-3	-2	-3	5	4	-3	3
Retraité, ancien salarié	-1	-3	-6	0	8	0	2
Autre inactif	7	-5	-5	0	5	-3	0
Décile de revenu avant impôts par unité de consommation							
1 ^{er} décile	11	-6	-6	-4	-5	2	8
2 ^e décile	8	-2	-5	-3	-3	-1	5
3 ^e décile	5	2	-2	-1	-3	-1	0
4 ^e décile	3	1	-1	-1	-2	1	-1
5 ^e décile	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
6 ^e décile	-2	2	3	4	-3	-4	2
7 ^e décile	-2	5	3	2	-2	-6	-1
8 ^e décile	-4	3	5	10	-5	-5	-3
9 ^e décile	-7	-2	11	9	-4	-5	-1
10 ^e décile	-3	-4	11	12	-7	-8	-1

3. Effets moyens des différentes caractéristiques sur les probabilités de détenir les différentes catégories de portefeuilles (suite)

en points

	Portefeuille...						
	modeste début de cycle de vie	en cours de constitution	diversifié, orienté retraite	diversifié, orienté immobilier	orienté transmission	modeste de fin de cycle de vie	atypique
Période de maladie au cours du cycle d'activité							
<i>Non</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Oui	2	4	-4	-2	-2	0	2
Période de chômage au cours du cycle d'activité							
<i>Non</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Oui, période(s) de court terme (inférieure(s) à 1 an)	3	-1	0	1	-1	0	-2
Oui, période(s) de long terme (supérieure(s) à 1 an)	2	-2	-1	1	2	-1	-1
Taille de l'unité urbaine							
<i>Commune rurale</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Unité urbaine de moins de 20 000 hab.	3	0	-3	2	3	-6	1
Unité urbaine de 20 000 à 100 000 hab.	5	-2	0	1	2	-6	-1
Unité urbaine de plus de 100 000 hab. (hors UU Paris)	6	-2	-2	2	3	-7	0
Unité urbaine de Paris	12	-4	-3	4	1	-11	0
Difficultés à faire face aux échéances							
<i>Non, jamais</i>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Non, mais en a déjà eues	4	-2	-2	-2	2	-1	1
Oui, actuellement	6	-6	-4	-2	4	-1	4

Champ : France, ménages résidant sur le territoire et ayant un patrimoine privé.

Lecture : à autres caractéristiques observées identiques, le fait que les parents de la personne de référence ou de son conjoint ne soient pas détenteurs d'un patrimoine augmente en moyenne de 7 points la probabilité du ménage de détenir un « portefeuille modeste de début de cycle de vie » par rapport au fait d'avoir des parents dotés de patrimoine.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2009-2010.

plus souvent des retraités que pour les autres types de portefeuilles. Ils disposent d'un niveau de ressources moyen, appartenant pour 26 % aux 4^e et 5^e déciles. Seuls 12 % d'entre eux ont reçu une aide d'un proche.

Le portefeuille-type « portefeuille orienté transmission » rassemble 15 % des ménages ; ils ont des livrets d'épargne et des assurances-vie ou des assurances décès volontaires, mais pas de produits d'épargne retraite ou d'épargne-logement. Parmi ces derniers, six ménages sur dix sont propriétaires de leur résidence principale et 14 % possèdent des valeurs mobilières. Ces ménages ont un niveau de ressources moyen (entre les 3^e et 7^e décile), sont relativement âgés et soucieux de transmettre un patrimoine. Ainsi, 10 % d'entre eux ont versé une donation à un proche. La personne de référence de ces ménages est plus souvent un retraité ancien salarié.

Avoir un patrimoine privé sans détenir de livret d'épargne est plutôt atypique

9 % des détenteurs d'un patrimoine privé se distinguent par le fait qu'ils ne possèdent pas de livrets d'épargne, alors que cette famille de produits est la plus répandue en France. Ces « portefeuilles atypiques » sont peu diversifiés : 79 % se réduisent à un seul type de placement financier et/ou une résidence principale. Les ménages de ce groupe sont peu aisés, dans la

dernière partie de leur cycle d'activité : ils ont donc pu se constituer un petit patrimoine au fil de leur existence, mais n'ont pas fait les choix de placement les plus courants.

Cette catégorie regroupe essentiellement des ménages dont la personne de référence a plus de 50 ans et qui est, soit indépendante (artisan, commerçant ou chef d'entreprise), soit retraitée. Les ménages ayant un niveau de ressources inférieur au 3^e décile sont légèrement surreprésentés. Pour 4 % d'entre eux, la personne de référence et/ou son conjoint ont traversé au moins une période de maladie au cours de leur cycle d'activité professionnelle. Plus de la moitié des ménages connaît ou a connu des difficultés à payer son loyer, ses impôts, ses emprunts, ou à boucler ses fins de mois. Seuls 10 % ont été aidés par un proche dans leur quotidien. 62 % ont des enfants qui n'habitent plus avec eux, mais qui sont encore à leur charge.

L'âge, le statut professionnel et les ressources financières jouent sur la composition du patrimoine privé détenu...

Les caractéristiques des ménages et de leurs membres, les étapes de la vie privée ou professionnelle, l'origine sociale, etc. ne sont pas sans conséquences sur le type de patrimoine détenu. Afin de préciser ces liens, il est nécessaire de réaliser une analyse multivariée (modèle polytomique non ordonné, encadré 3).

À autres caractéristiques observées identiques, le fait d'appartenir à un ménage dont la personne de référence a moins de 30 ans augmente de plus de 19 points la probabilité qu'un ménage détienne un « portefeuille modeste de début de cycle de vie » (figure 3). Celle d'avoir un « portefeuille en cours de constitution » croît de plus de 5 points et, *a contrario*, la propension à détenir un « portefeuille diversifié, orienté retraite » diminue de 12 points. Ces ménages étant au début de leur vie active, ils n'ont souvent pas encore eu le temps d'accumuler un patrimoine important. Ils concentrent leurs économies sur les actifs les plus courants et les moins risqués : livrets A, PEL, etc.

Faire partie d'un ménage dont la personne de référence a 60 ans ou plus diminue de plus de 10 points les chances d'appartenir au groupe des ménages ayant un « portefeuille en cours de constitution », et augmente de 7 points celle d'avoir un « portefeuille diversifié, orienté immobilier ». Arrivés à ce stade de leur vie, ces ménages ont pu se constituer petit à petit un patrimoine. Ils ont plus de chances d'être propriétaires de leur résidence principale et leurs enfants, s'ils en ont, sont devenus autonomes. Dans ce contexte, l'épargne-logement ne constitue pas un produit attractif pour eux.

Globalement, les ménages dont la personne de référence est indépendante (agriculteur, artisans, commerçants ou profession libérale) ont beaucoup plus de chances de détenir un « portefeuille diversifié, orienté retraite » que les ménages dont la personne de référence exerce une profession intermédiaire. L'écart est de + 28 points pour les agriculteurs, de + 16 points pour les professions libérales et de + 7 points pour les artisans/commerçants. En revanche, le fait d'exercer ces professions diminue sensiblement la probabilité de posséder un « portefeuille modeste de début de cycle » (- 10 points pour les agriculteurs, - 7 points pour les professions libérales, - 3 points pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprise). Les indépendants sont en effet couverts par des régimes de retraite plus défavorables que le régime général. De plus, certains d'entre eux ne cotisent pas sur l'ensemble de leur revenu, mais seulement sur leurs revenus d'activité : les dividendes qu'ils pourraient percevoir n'entrent donc pas dans le calcul de leur pension. Ils sont donc plus enclins à se constituer par ailleurs une épargne en vue de la retraite.

Le fait d'appartenir à un ménage dont la personne de référence est employé, ouvrier (qualifié ou non), retraité ou inactif augmente la probabilité d'appartenir au groupe des ménages détenant un « portefeuille orienté transmission ».

Identification des facteurs liés à la détention d'un portefeuille-type

Une fois les sept portefeuilles-types de patrimoine déterminés, on cherche à mettre en évidence les caractéristiques des ménages qui expliquent la détention d'un type de portefeuille plutôt que d'un autre. La variable à expliquer, le portefeuille-type, est une variable qualitative dont les sept modalités ne peuvent être classées les unes par rapport aux autres. La solution retenue dans cette étude est un modèle logit polytomique non ordonné.

Le but de ce modèle économétrique est de calculer la probabilité qu'un ménage « m », compte tenu de ses caractéristiques, appartienne à la catégorie de portefeuille « j » (j allant de 1 à 7).

Le modèle s'écrit comme suit :

$$P(j|\chi_i) = \frac{\exp(\chi_i \beta_j)}{1 + \sum_{h=1}^{j-1} \exp(\chi_i \beta_h)} \quad \text{Pour } j=1, \dots, j-1$$

$$P(j|\chi_i) = \frac{1}{1 + \sum_{h=1}^{j-1} \exp(\chi_i \beta_h)} \quad (1)$$

L'inconvénient de ce type de modèle est qu'il nécessite de fixer deux niveaux de référence pour être identifiable :

- pour chaque variable explicative de plus de 2 modalités, une modalité de référence à laquelle les autres modalités doivent être comparées ;
- une catégorie de portefeuille de référence.

Ainsi, la lecture des résultats doit gérer deux références, le portefeuille-type de référence et la modalité de référence de la variable explicative. Une solution pour faciliter la lecture des résultats est de calculer des « effets moyens » [Afsa, 2001]. Ces effets moyens sont estimés à partir des probabilités prédites calculées à partir de la formule (1), et des paramètres (β) estimés.

Le principe est le suivant : on fixe toutes les variables explicatives sauf une. En la faisant

varier, on cherche à estimer l'effet sur la probabilité d'appartenir à telle ou telle catégorie de portefeuille.

Ainsi la variable explicative « Âge de la personne de référence » présente cinq modalités : âge inférieur à 30 ans ; âge compris entre 30 et 39 ans ; âge compris entre 40 et 49 ans ; âge compris entre 50 et 59 ans ; âge supérieur ou égal à 60 ans.

Dans le modèle, elle a été introduite sous la forme de 4 variables binaires, valant 1 si la personne de référence du ménage appartient à la catégorie d'âge considérée et 0 sinon. La modalité de référence choisie ici est l'âge compris entre 40 et 49 ans.

Pour chaque ménage de l'échantillon, on calcule 5 (modalités) x 7 (catégories) = 35 probabilités prédites :

- on remplace dans les expressions (1), les paramètres (β) par leurs valeurs estimées ;
- on prend successivement pour les 5 variables binaires d'âge les valeurs (1,0,0,0,0), (0,1,0,0,0), ..., (0,0,0,0,1), toutes les autres variables explicatives restant fixées à la valeur observée pour le ménage.

On a donc, pour la variable explicative « Âge de la personne de référence », 35 probabilités prédites pour chaque ménage de l'échantillon.

Pour chacun des 35 cas de figure, on calcule ensuite, sur l'ensemble des ménages, la moyenne des probabilités prédites. On obtient ainsi les probabilités prédites moyennes pour les 5 modalités de la variable « Âge de la personne de référence », et ce pour chaque catégorie « j » (j allant de 1 à 7).

L'estimation de l'effet moyen d'une modalité par rapport à la modalité de référence sur l'appartenance à une catégorie, est égale à la différence entre la probabilité prédite moyenne de la modalité pour la catégorie et la probabilité prédite moyenne de la modalité de référence pour la catégorie. On obtient ainsi l'effet moyen estimé de chaque modalité de la variable explicative, sur la probabilité d'appartenance à chaque catégorie de portefeuille.

Les ménages ayant un faible niveau de ressources (des 1^{er}, 2^e et 3^e décile) ont une probabilité plus grande d'appartenir à la catégorie « portefeuille modeste de début de cycle de vie » (écarts respectifs de 11, 8 et 5 points par rapport aux ménages situés dans le 5^e décile). Ceux ayant dû faire face à des difficultés pour respecter leurs échéances ou en ayant actuellement ont également une probabilité plus forte que les autres de détenir ce type de portefeuille (respectivement + 4 points et + 6 points). Il en va de même pour les ménages ayant dû faire face à des aléas de la vie, tant en matière de santé que de perte d'emploi.

Les classes intermédiaires en termes de ressources financières ont plus de chance de détenir un portefeuille en cours de constitution ou orienté transmission. Le fait d'avoir un niveau de ressources appartenant aux derniers déciles augmente la probabilité d'appartenir aux catégories de patrimoine diversifié, à dominante immobilière ou bien orienté retraite. Ces ménages ont en effet les ressources nécessaires pour se constituer plus facilement un patrimoine.

... mais l'histoire familiale a aussi un effet

De même, l'histoire des ménages joue sur le type de portefeuille détenu, à travers l'aisance financière du milieu d'origine, les transferts intergénérationnels reçus et effectués, les événements familiaux ayant pu survenir au cours de la jeunesse (décès, maladie ou chômage d'un parent, divorce, etc.). Ainsi, le fait que les parents de la personne de référence ou de son conjoint n'aient pas été détenteurs d'un patrimoine augmente la probabilité du ménage d'appartenir à la catégorie « portefeuille modeste de début de cycle de vie ». À l'opposé, cela diminue les chances de faire partie de la catégorie « portefeuille modeste de fin de cycle de vie » et des deux catégories de patrimoine diversifié. Le fait d'avoir hérité ou reçu une donation accroît également les chances de posséder un patrimoine diversifié : + 8 points pour le portefeuille diversifié à dominante immobilière et + 3 points pour celui avec de l'épargne retraite. L'effet est plus fort sur la première catégorie car on hérite souvent de biens immobiliers et ces derniers font aussi l'objet de donations.

Avoir versé une donation augmente aussi la propension à détenir un « portefeuille diversifié, orienté retraite » (+ 4 points) et celle de détenir le « portefeuille orienté transmission » (+ 5 points). Le lien entre le versement d'une donation et ce dernier type de portefeuille n'est pas étonnant : il témoigne d'une attention particulière portée à la transmission des actifs. En effet, l'assurance-vie est un moyen fiscalement attractif pour transférer son patrimoine à ses descendants. D'ailleurs, le fait d'avoir des enfants augmente aussi la probabilité de détenir ce type de portefeuille.

La non-détention de patrimoine privé va souvent de pair avec des difficultés professionnelles et financières

Les ménages qui ne possèdent aucun actif financier ou immobilier représentent 6 % de l'ensemble des ménages vivant en France. La moitié d'entre eux dispose de revenus très faibles : leur niveau de ressources se situe dans les deux premiers déciles de la distribution. Un sur deux déclare avoir actuellement des difficultés à faire face à ses échéances, c'est deux fois plus que parmi les ménages disposant d'un patrimoine privé. Plus d'un tiers a connu au cours de son cycle d'activité professionnelle une ou plusieurs périodes de chômage supérieure(s) à un an, et la personne de référence de ces ménages est actuellement au chômage dans 18 % des cas. La part de ceux dont la personne de référence est ouvrier non qualifié ou inactif est également plus élevée que parmi les ménages ayant du patrimoine.

En termes d'âge, les ménages ne détenant aucun patrimoine se distinguent peu des autres. En revanche, il s'agit plus souvent de personnes vivant seules ou élevant seules leur(s)

4. Effet des différentes caractéristiques sur la propension à ne détenir aucun patrimoine privé

	Coefficients estimés	Odds Ratios	Seuil de significativité ¹
Détention de patrimoine par les parents			
Non	0,67	2,0	***
Oui	Réf.	1,0	
Héritage ou donation reçue			
Non	Réf.	1,0	
Oui	- 1,11	0,3	***
Donation versée			
Non	Réf.	1,0	
Oui	- 0,80	0,4	**
Âge de la personne de référence			
Inférieur à 30 ans	- 0,48	0,6	**
Entre 30 et 39 ans	- 0,03	1,0	n.s.
Entre 40 et 49 ans	Réf.	1,0	
Entre 50 et 59 ans	0,01	1,0	n.s.
Supérieur ou égal à 60 ans	0,02	1,0	n.s.
Nombre d'enfants dans le ménage			
<i>Pas d'enfants dans le ménage</i>			
	Réf.	1,0	
1 enfant	- 0,65	0,5	***
2 enfants	- 0,77	0,5	***
3 enfants	- 0,68	0,5	***
4 enfants	- 0,50	0,6	n.s.
5 enfants ou plus	- 0,37	0,7	n.s.
Personne de référence du ménage vivant en couple			
Oui	Réf.	1,0	
Non	0,27	1,3	**
Occupation et catégorie sociale de la personne de référence du ménage			
Agriculteur	- 3,07	0,0	n.s.
Indépendant	0,47	1,6	*
Profession libérale	- 12,49	0,0	n.s.
Cadre	- 0,24	0,8	n.s.
<i>Profession intermédiaire</i>			
	Réf.	1,0	
Employé	- 0,09	0,9	n.s.
Ouvrier qualifié	0,09	1,1	n.s.
Ouvrier non qualifié	1,08	2,9	***
Chômeur	0,61	1,8	**
Agriculteur ou indépendant retiré des affaires	- 0,71	0,5	*
Salarié retraité	- 0,15	0,9	n.s.
Inactif	0,16	1,2	n.s.
Décile de revenu avant impôts par unité de consommation			
1 ^{er} décile	1,07	2,9	***
2 ^e décile	1,04	2,8	***
3 ^e décile	1,03	2,8	***
4 ^e décile	0,52	1,7	**
5 ^e décile	Réf.	1,0	
6 ^e décile	- 0,48	0,6	*
7 ^e décile	- 0,81	0,4	**
8 ^e décile	- 1,04	0,4	***
9 ^e décile	- 1,46	0,2	***
10 ^e décile	- 0,43	0,7	n.s.
Période de chômage au cours du cycle d'activité			
<i>Non</i>			
	Réf.	1,0	
Oui, de court terme	- 0,24	0,8	n.s.
Oui, de long terme	0,21	1,2	*
Taille de la commune de résidence du ménage			
<i>Commune rurale</i>			
	Réf.	1,0	
Unité urbaine de moins de 20 000 habitants	0,14	1,1	n.s.
Unité urbaine de 20 000 à 100 000 habitants	0,72	2,0	***
Unité urbaine de plus de 100 000 habitants (hors UU Paris)	0,61	1,8	***
Unité urbaine de Paris	0,93	2,5	***
A rencontré des difficultés à faire face aux échéances			
<i>Jamais</i>			
	Réf.	1,0	
Oui, dans le passé	0,67	2,0	***
Oui, actuellement	0,89	2,4	***

1. Les coefficients sont significatifs au seuil de : *** 1%, ** 5%, * 10 %.

Champ : France, ménages résidant sur le territoire.

Lecture : à autres caractéristiques observées identiques, un ménage dont les parents de la personne de référence ou de son conjoint n'étaient pas détenteurs d'un patrimoine a deux fois plus de risque de ne détenir lui-même aucun patrimoine privé.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2009-2010.

enfant(s). Ces ménages sont par ailleurs issus de milieux plus modestes : neuf sur dix n'ont bénéficié ni d'héritage, ni de donation. Leurs parents ne détenaient d'ailleurs eux-mêmes aucun patrimoine. Seuls 14 % ont reçu une aide d'un proche (financière, hébergement, services de la vie quotidienne, etc.).

La faiblesse du niveau de ressources est la raison principale de l'absence de patrimoine

Les ménages non détenteurs présentent donc des caractéristiques particulières comparativement à ceux qui sont pourvus d'un patrimoine privé. Ces liens sont précisés à l'aide d'une analyse multivariée (régression logistique).

C'est la position dans l'échelle des niveaux de ressources qui explique le plus le risque de ne pas détenir de patrimoine privé : moins les ressources sont élevées, moins le ménage a de chances de détenir un patrimoine (*figure 4*). De même, un ménage connaissant ou ayant connu des difficultés à faire face à des échéances a deux fois plus de chance de ne pas posséder de patrimoine qu'un ménage qui n'en a pas connu. Un ménage a plus de chance de ne posséder aucun patrimoine si sa personne de référence est ouvrier non qualifié ou chômeur (respectivement trois fois plus et deux fois plus). Le risque de ne rien détenir augmente également avec la taille de l'agglomération dans laquelle réside le ménage. Par rapport à un ménage vivant dans une commune rurale, le risque est deux fois plus grand s'il habite dans une unité urbaine de plus de 20 000 habitants hors Paris. Il est multiplié par 2,5 s'il réside dans une ville de l'unité urbaine de Paris. Ceci peut s'expliquer en partie par le coût plus élevé du logement dans cette zone. Ces ménages auraient donc proportionnellement moins d'argent à consacrer à leur épargne et par conséquent plus de difficultés à se constituer un patrimoine.

L'âge de la personne de référence du ménage n'a un effet significatif sur la probabilité de ne rien posséder, que s'il est inférieur à 30 ans. Dans ce cas, le risque d'être dépourvu de patrimoine est presque divisé par deux. Une explication possible est que ces jeunes ménages ont les moyens financiers leur ayant permis de s'installer. Avoir un ou plusieurs enfants diminue la probabilité de ne pas détenir de patrimoine, de même que le fait de vivre en couple. En effet, la probabilité que le ménage possède au moins un bien augmente mécaniquement avec le nombre de personnes composant le ménage. Par exemple, un ménage de deux personnes a deux fois plus de chance d'avoir un placement d'épargne qu'une personne seule. Par ailleurs, la mise en couple ou l'arrivée d'enfants peuvent être liées à une certaine sécurité professionnelle et financière.

Outre les facteurs propres au ménage, avoir des parents qui ne disposaient pas de patrimoine ne favorise pas la détention de patrimoine. À l'inverse, bénéficier d'une donation ou d'un héritage réduit le risque de ne rien détenir. ■

Pour en savoir plus

Afsa Essafi C., « Les modèles logit polytomiques non ordonnées : théorie et applications », *Documents de travail méthodologie statistique* n° 0301 Insee, 2003.

Arrondel L., Masson A., Verger D., « Le patrimoine en France : état des lieux, historique et prospective », *Économie et Statistique* n° 417-418, Insee, 2008.

Chaput H., Luu Kim K-H., Salembier L., Solard J., « Patrimoine des ménages début 2010 - Une recomposition au détriment de l'épargne-logement », *Insee Première* n° 1325, 2010.

Cordier M., Rougerie C., « Patrimoine des ménages début 2004 - Le déploiement de l'épargne salariale », *Insee Première* n° 985, 2004.

Cordier M., Houdré C., Rougerie C., « Les inégalités de patrimoine des ménages », *Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2006.

Girardot-Buffard P., « Le patrimoine des ménages retraités », *Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2009.
